

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1066

Rubrik: L'invité de DP [i.e. L'invité de DP]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Néo-libéralisme: dix ans déjà...

Jean-Pierre Ghelfi

Economiste et député au Grand Conseil neuchâtelois.

«Le roi dollar dégringole» (*Le Nouveau Quotidien*, 28 décembre); «Restructuration des Etats-Unis S.A.» (*Tages-Anzeiger*, 21 décembre); «Le processus budgétaire des Etats-Unis paraît donc toujours incapable de maintenir les finances fédérales sur une trajectoire saine» (*Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre); «L'ampleur catastrophique de l'endettement» (*Le Monde*, 20 décembre).

Ces citations, parmi beaucoup d'autres, pour montrer qu'au-delà de la récession qui touche les Etats-Unis depuis une année et demie, il est grand temps d'insister sur les résultats désastreux de ce qu'il est convenu d'appeler le néo-libéralisme — version contemporaine du discours réactionnaire traditionnel (très conseillé de lire *Deux siècles de rhétorique réactionnaire* de A. Hirschmann, chez Fayard).

Voici en effet plus de dix ans que le monde se laisse envahir par une pensée réductrice qui tend à transformer la société en «économie casino» où tout serait à acheter et à vendre, les produits et les entreprises bien évidemment, mais les gens aussi.

Comble d'ironie, l'ancien secrétaire d'Etat de Ronald Reagan, George Shultz, n'hésite pas à imputer le déclin industriel de son pays à la trop grande force des syndicats, alors même qu'ils n'organisent pas qu'un salarié sur dix, contre un sur quatre en 1973 et un sur trois en 1957.

Si le néo-libéralisme ne faisait des ravages qu'en Angleterre, on pourrait s'en accommoder, ou même l'ignorer. Mais il s'est imposé dans un pays dont le «poids reste dominant, sinon dominateur» (*Le Monde*, 24 décembre), et nous contamine de ce fait, non seulement dans l'organisation sociale et économique de la société, mais aussi dans les pensées.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont systématiquement envisagés au travers de ce prisme devenu dominant: déréglementation, flexibilité des emplois et des salaires, diminution des dépenses de l'Etat, réduction des impôts des sociétés et des personnes riches. A tous les coins de rue, une recette unique nous est proposée qui devrait venir à bout de tous les maux. Un peu à la manière

du sirop miracle des charlatans au siècle passé.

Se perd ainsi le sens de l'analyse, de la nuance et surtout l'idée que l'économie, c'est-à-dire la production de richesses, est avant tout une création collective. Tenter d'imposer une règle simple au fonctionnement de nos sociétés complexes s'apparente à une régression sinon affective du moins intellectuelle.

Qui sera surpris d'apprendre qu'en cette période de récession, «une entreprise suisse sur deux ne trouve pas la main-d'œuvre qualifiée dont elle a besoin» (*Journal de Genève*, 23 décembre) ?

COURRIER

Non, Monsieur le Professeur !

Deux réactions à propos de l'article de Jean-Christian Lambelet «Chômage et compensation de l'inflation» paru dans la rubrique Forum du 12 décembre.

A vous suivre, il faut que les salaires diminuent (*Domaine public* 1064) et que les loyers augmentent (*Droit au logement ou économie de marché*). Pourquoi ? Pour satisfaire aux modèles économétriques ? Pour le plus grand profit des employeurs et des propriétaires ? Par goût de la provocation académique ?

Dites-nous, Monsieur le Professeur, ce qui vous pousse ainsi à justifier, à démontrer, à espérer, que le sort de la population, en général salariée et locataire, s'aggrave de plus en plus. Je suis prêt à vous suivre lorsque vous nous rappelez la dure réalité des lois économiques, mais je ne suis pas prêt à accepter de me plier à ces lois sans en combattre les excessives duretés. Et j'attends de vous, qui êtes un spécialiste, ou de *Domaine public* qui vous ouvre ses colonnes, que le temps de l'analyse soit suivi du temps de la critique et du programme d'actions.

Votre collègue Peter Tschopp m'a appris qu'il faut, pour que fonctionne l'économie, respecter tous les paramètres économiques: l'argent, le travail, la matière première, l'énergie et le temps — sans oublier la terre. Je constate à regret que

Les entreprises ne peuvent pas impunément avoir conçu leur développement extensif sur un important apport de main-d'œuvre étrangère peu qualifiée, s'être très largement désintéressées du recyclage et de la formation permanente des salarié-e-s qu'elles emploient et espérer malgré tout que la société leur fournira le personnel qualifié dont elles ont besoin. Investir dans l'homme, le considérer comme tel et dans son entier, et pas seulement comme une force de travail, tel doit être le projet d'une société moderne et adulte.

C'est un projet social à long terme qui emprunte «le chemin difficile qui conduit des sociétés à base de domination vers les sociétés à base de participation» (François Perroux).

Exactement l'inverse de ce que nous propose et nous suggère le néo-libéralisme d'ailleurs et d'ici. ■

les théories que vous prônez font la part belle à l'argent, que vous vous souciez des matières premières et de l'énergie, mais que vous négligez la terre et que vous maltraitez le travail.

Dans la mesure où la gauche — puisque *Domaine public* est de gauche — a trop souvent négligé le rôle de l'argent, vos avertissements sont salutaires, mais de grâce, Monsieur le Professeur, n'oubliez jamais de mettre au centre de vos préoccupations économiques l'acteur principal, c'est-à-dire l'homme, qui lui seul n'est pas qu'un simple agent économique, mais aussi, ainsi que le disaient les Grecs «la mesure de toutes choses».

Laurent Moutinot,
Genève

Précisons...

Comme le soulevait à juste titre, le professeur Jean-Christian Lambelet, c'est dans les périodes de crise, voire de récession, que les syndicats se trouvent confrontés à un dilemme majeur. Faut-il se préoccuper de la hausse des salaires ou de la sécurité de l'emploi ?

Il est clair qu'une hausse trop sensible du niveau des salaires influencera les coûts de l'entreprise, l'employeur n'investira plus et cela aura une répercussion sur l'emploi. Il n'empêche qu'il convient de préciser certaines choses:

1. Une hausse des salaires ne se répercutera pas nécessairement sur les prix des